

Difficultés et solutions courantes liées à la gestion de l'argent

No 58, January 2013

Par Jason Manett et Kevin P. Stoddart

Les collèges et les universités de l'Ontario signalent que les personnes ayant reçu un diagnostic de trouble du spectre de l'autisme (TSA) sont plus nombreuses que jamais à souhaiter parfaire leur formation dans les établissements d'enseignement postsecondaire. Cette nouvelle réalité résulte sans doute de la tendance à poser un diagnostic et à intervenir plus rapidement ainsi que de notre capacité à repérer les personnes touchées par des formes plus légères de TSA, tel que le syndrome d'Asperger. Bien que cette tendance soit encourageante, les études postsecondaires posent des défis, non seulement aux personnes ayant un TSA, mais aussi aux systèmes de soutien mis en place dans les collèges et les universités. Fort heureusement, ces établissements d'enseignement souhaitent être accessibles à un large éventail d'étudiants handicapés. Dans l'article qui suit, nous décrivons certains des facteurs clés dont doivent tenir compte les personnes qui envisagent des études postsecondaires, ainsi que leurs familles.

Est-ce que les études postsecondaires sont le bon choix pour moi en ce moment?

Les études postsecondaires peuvent faciliter le choix de carrière d'une personne et l'aider à cerner ses propres intérêts; cependant, elles sont coûteuses, restreignent le temps disponible pour d'autres activités et pour le perfectionnement professionnel, et peuvent être une source importante de stress. Il est important de s'assurer que le choix de fréquenter un établissement d'enseignement postsecondaire est en lien direct avec les objectifs professionnels ou scolaires de l'étudiant.

Il est parfois préférable de se préparer à entrer sur le marché du travail, d'acquérir une expérience de travail ou de bénévolat ou de développer d'autres aptitudes à la vie quotidienne. Si la personne ayant un TSA est toujours aux prises avec de graves problèmes de santé mentale ou éprouve encore des difficultés liées à la vie quotidienne ou à ses comportements durant ou après ses études secondaires, il est important de s'attaquer à ces problématiques avant d'envisager la poursuite d'études postsecondaires. Pour bon nombre d'élèves, l'école secondaire s'avère une expérience stressante; ils peuvent donc avoir besoin d'une période d'un an ou deux au cours de laquelle ils seront moins sollicités sur les plans scolaire et social. Durant cette période, il est cependant important qu'ils continuent de répondre à certaines attentes, qu'ils aient des activités régulières ainsi qu'une routine quotidienne.

Dois-je m'inscrire au collège ou à l'université?

Les collèges d'arts appliqués et de technologie offrent des programmes à temps plein ou à temps partiel menant à l'obtention d'un diplôme ou d'un certificat. Bon nombre d'entre eux offrent aussi des baccalauréats dans des domaines d'études appliquées, des programmes de passage à l'université qui permettent aux étudiants d'obtenir des crédits en vue de l'obtention d'un diplôme universitaire ainsi que de cours de formation préparatoire à l'exercice d'un métier, des cours de langue et des programmes de perfectionnement des compétences. Les collèges privilégient habituellement l'apprentissage appliqué et se concentrent sur la formation professionnelle et

les métiers, les expériences pratiques et les possibilités de programmes coopératifs.

Les universités offrent des programmes menant à des diplômes de premier cycle (le baccalauréat) et d'études supérieures (la maîtrise et le doctorat). Bon nombre d'entre elles offrent des programmes de formation professionnelle, comme la médecine, la dentisterie et le droit. Elles se concentrent généralement sur la formation générale et professionnelle, et accordent plus d'importance que les collèges à la recherche ainsi qu'au développement de la pensée abstraite ou critique. Les universités ont des normes d'admissibilité plus élevées et la plupart des programmes universitaires exigent énormément de lectures et une grande maîtrise de l'écriture.

Est-il préférable de fréquenter un plus grand ou un plus petit établissement d'enseignement?

L'avantage des plus grands établissements d'enseignement tient à leur capacité habituelle d'offrir un plus large éventail de programmes et de cours. Selon la nature des intérêts des étudiants, ce peut être un avantage décisif par rapport aux plus petits établissements. En outre, les grands établissements mettent souvent un plus grand nombre de programmes de soutien et de services à la disposition des étudiants ayant un TSA, tant sur leurs campus que dans la collectivité environnante.

Il peut y avoir des avantages à fréquenter un grand établissement d'enseignement, mais certains étudiants ayant un TSA éprouvent d'énormes difficultés à s'accommoder de la présence d'un aussi grand nombre de personnes et à s'orienter sur le campus – habituellement situé dans une grande ville. Les plus petits établissements ont souvent des classes moins nombreuses et sont plus conviviaux; l'accès aux professeurs et aux autres services peut y être plus facile. Il est cependant important de s'assurer que les soutiens et les services nécessaires sont disponibles, soit au sein de l'établissement ou dans la collectivité avoisinante, et que les établissements offrent un programme d'études adapté à vos besoins. Dans certains cas, un petit établissement d'enseignement, dans une ville de moyenne ou grande densité, est une bonne

façon de profiter des avantages d'un milieu scolaire de petite taille tout en ayant accès à des services de soutien dans la collectivité.

Où devrais-je habiter?

Les conditions de vie d'un étudiant ayant un TSA peuvent faire toute la différence entre une expérience d'études fructueuse ou infructueuse. Pour ce qui est des conditions de logement, il est important de tenir compte des objectifs et des défis sociaux de l'étudiant, du degré d'intimité qu'il préfère ou dont il a besoin, de ses différences sensorielles (p. ex., sa sensibilité au bruit ou à la lumière), de ses préférences ou routines concernant l'alimentation et le sommeil ainsi que du niveau de soutien qui lui a été antérieurement fourni par les parents ou par d'autres personnes à la maison. Pour ces motifs, le logement hors campus, en toute autonomie, est une option qui sourit à bon nombre de personnes ayant un TSA et à leurs familles.

De nombreux étudiants choisissent de quitter le domicile familial pour vivre dans une résidence collégiale ou universitaire. Ce choix offre la possibilité de devenir plus indépendant et de tisser des liens sociaux. De surcroît, les résidences offrent souvent des plans repas et sont situées à proximité des salles de cours. Parallèlement, les attentes sociales sont considérables, l'intimité est limitée, les soutiens et la supervision liés à la vie quotidienne sont minimes, et il peut y avoir du bruit ou des activités à toute heure du jour ou de la nuit. Si l'étudiant décide de vivre en résidence, il a tout intérêt à visiter la résidence à l'avance et durant l'année scolaire. Il peut aussi être utile de s'enquérir de la possibilité d'avoir une chambre privée; il ne faut pas écarter non plus la possibilité de demander une chambre privée en raison d'un diagnostic de TSA. La vie en résidence sur le campus ou en appartement hors campus, à temps partiel (p. ex. seulement les jours de semaine), dans la même ville que sa famille, fournit l'occasion à l'étudiant de devenir plus indépendant que s'il restait à la maison tout en continuant de bénéficier du soutien de ses amis et de sa famille.

Le choix des futures conditions de vie de l'étudiant ayant un TSA doit toujours tenir compte du degré d'indépendance dont il fait preuve à la maison. S'il ne

semble pas ou n'est pas encore capable de satisfaire aux exigences quotidiennes de la vie en solo (p. ex., se coucher à une heure raisonnable et se lever à temps, bien manger, consacrer un temps suffisant à ses études, en délaissant au besoin ses activités ludiques et ses intérêts personnels, prendre régulièrement ses médicaments, gérer son argent), son rendement scolaire en souffrira fort probablement. L'étudiant qui vit hors campus doit se familiariser avec les systèmes de transport et les trajets, en particulier dans les petites collectivités où il n'existe pas toujours de service d'autobus régulier.

Existe-t-il des services spécialisés pour les étudiants ayant un TSA dans les collèges et les universités?

Certains collèges et universités ont mis sur pied des services spécialisés et des soutiens pour les étudiants ayant des TSA, tels que des programmes de mentorat et des clubs sociaux sur le campus. Souvent, les renseignements sur ces services sont disponibles sur le site Web de l'université ou au bureau des Services aux personnes handicapées*. Certains conseillers à l'emploi de ces bureaux possèdent une vaste expérience du soutien aux étudiants ayant des TSA; mais les conseillers qui œuvrent dans les domaines de la santé mentale, des troubles d'apprentissage ou d'attention et des incapacités médicales possèdent aussi une grande expérience qui enrichit le processus de soutien aux étudiants ayant un TSA. Les étudiants qui ont des besoins particuliers peuvent obtenir une bourse qui leur est réservée, au titre du Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario (RAFEO), pour se procurer des services spécialisés tels que des services de counseling, d'encadrement scolaire, de tutorat et d'évaluation psychologique. Certains collèges ont conçu des programmes à l'intention des étudiants qui ont des déficiences intellectuelles ou des troubles du développement; ces programmes peuvent aussi convenir à certaines personnes ayant un TSA.

Quel est le rôle des parents?

L'admission dans un établissement d'enseignement postsecondaire peut être stressante pour les parents aussi! Souvent, les familles ressentent le besoin de discuter de leur rôle avec un professionnel au moment où leur

jeune adulte accède à une plus grande indépendance; le rôle des familles à l'étape de la transition vers le collègue ou l'université ne fait pas exception. Les membres des familles sont habituellement moins impliqués à cette période de la vie de l'étudiant, mais des tâches importantes peuvent alors être prises en charge par les parents. Ces derniers sont bien placés pour prévoir les besoins de leur enfant dans un milieu d'études postsecondaires, pour aider à décrire les soutiens et les mesures d'adaptation dont celui-ci a déjà bénéficié, pour favoriser le développement de sa capacité d'autodéfense, pour lui fournir des services de soutien additionnels et/ou prendre des dispositions pour que ces services lui soient fournis et pour le soutenir dans ses communications avec l'établissement d'enseignement. (Il est important de noter que le consentement écrit de l'étudiant est requis pour qu'une communication directe puisse être établie entre les parents et les bureaux des services aux personnes handicapées.) Une évaluation psychologique globale de l'étudiant nécessite souvent une certaine préparation. Il est préférable de prévoir cette évaluation au cours du dernier trimestre ou semestre de l'école secondaire afin que le psychologue évaluateur puisse interviewer les enseignants de l'école et d'autres membres du personnel scolaire, si nécessaire.

Où commençons-nous?

Lorsque l'inscription à un programme ou à un établissement est envisagée, il est important d'offrir à l'étudiant ayant un TSA une visite d'orientation sur le campus et dans la collectivité environnante. Idéalement, les promenades sur le campus doivent avoir lieu pendant les cours et en dehors des périodes de cours. Il est également possible de visiter les différents bâtiments des campus et les résidences; l'étudiant peut profiter de ces visites pour poser des questions au sujet des plans repas et des chambres privées. Une foule de renseignements sur les universités et les soutiens qu'elles offrent aux étudiants est maintenant disponible en ligne. Il est également important de se familiariser avec les services disponibles sur le campus et hors campus ainsi qu'avec l'expérience de l'université en regard des étudiants ayant des TSA. Enfin, il peut être utile d'assister à une séance d'orientation concernant le bureau des services aux personnes handicapées et de se renseigner sur les services offerts. Il

est important de savoir que certains de ces bureaux offrent également une séance d'orientation avant le début des cours.

Jason Manett, candidat au doctorat, est mentor et instructeur en dynamique de la vie au Redpath Centre et conseiller en services pour les personnes handicapées aux Services d'accessibilité, de l'Université de Toronto (Campus St. George). Il est également candidat au doctorat en développement humain et en psychologie appliquée à l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario, à l'Université de Toronto. Il a œuvré pendant 15 ans auprès d'enfants, d'adolescents et d'adultes ayant des difficultés d'apprentissage, des troubles d'hyperactivité avec déficit de l'attention et des troubles du spectre de l'autisme

Kevin P. Stoddart, Ph. D, est directeur du Redpath Centre (Toronto et London, Ontario) et professeur adjoint à la faculté de travail social Factor-Inwentash, de l'Université de Toronto. Il a travaillé dans les domaines des troubles du spectre de l'autisme, des troubles du développement et de la santé mentale des enfants et des adultes. Au cours des 20 dernières années, il a orienté sa pratique clinique vers les enfants, les jeunes et les adultes ayant reçu un diagnostic de syndrome d'Asperger et ceux souffrant de troubles comorbides d'intégration sociale et de santé mentale.

*Chaque établissement d'enseignement postsecondaire a son propre nom pour les « Services aux personnes handicapées ». Parmi les autres noms possibles sont « Service d'accès » et « Services aux étudiants ayant des besoins particuliers ».

AVERTISSEMENT : Ce document reflète les opinions de l'auteur. L'intention d'Autisme Ontario est d'informer et d'éduquer. Toute situation est unique et nous espérons que cette information sera utile; elle doit cependant être utilisée en tenant compte de considérations plus générales relatives à chaque personne. Pour obtenir l'autorisation d'utiliser les documents publiés sur le site Base de connaissances à d'autres fins que pour votre usage personnel, veuillez communiquer avec Autisme Ontario par courriel à l'adresse info@autismontario.com ou par téléphone au 416 246 9592. © 2013 Autism Ontario 416.246.9592 www.autismontario.com